



CAPD du mercredi 6 septembre 2017 Motion du SNUipp-FSU Tarn



Le candidat Macron nous avait vendu pendant toute la campagne des élections un renouveau politique avec la mise en œuvre de nouvelles façons de faire, de l'innovation, du dialogue... L'une des premières mesures annoncées par sa ministre de l'Action et des comptes publics sur un plateau télé début juillet reprend une vieille recette, le gel du point d'indice pour les fonctionnaires. Pour ce nouveau gouvernement, le pouvoir d'achat des 5 millions de fonctionnaires est une simple variable d'ajustement. Quel dédain pour ces personnels, agents de l'État qui assurent au quotidien un ensemble de missions indispensables au service des citoyens !

Alors que depuis 2010, le point était gelé, une seule revalorisation de 1,2% est intervenue pour 2016. Celle-ci serait tout de suite enrayée par cette décision alors même que nous sommes dans un contexte de reprise de l'inflation avec des prévisions revues à la hausse à 1,8% pour 2017 et 1,7% pour 2018. A cela s'ajoute la hausse de la CSG sans compensation pour les fonctionnaires.

La volonté de ce gouvernement est de respecter les critères subjectifs européens d'un déficit de moins de 3% du PIB. Le gel du point d'indice prend place dans une série de mesures qui visent à économiser 15 à 20 milliards d'euros sur 2018 et qui toucheront principalement la fonction publique (suppression d'emplois, baisse des dotations aux collectivités). La timide reprise va être plombée par cette politique d'austérité qui réduit les possibilités de consommation des ménages - en l'occurrence celles des 5 millions de fonctionnaires - mais aussi l'investissement, notamment celui des collectivités territoriales.

Pourtant, pour son fonctionnement, l'État français ne dépense pas plus que la plupart des autres pays comparables, c'est ce qui figure dans une note du Conseil d'analyse économique publiée début juillet : « *la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieur aux autres pays de l'OCDE* ».

Encore plus inquiétants sont les propos du premier ministre « *d'avoir une masse salariale stable en 2018 par rapport à 2017 pour l'ensemble des administrations publiques* ». Ce qui pourrait conduire à remettre en cause les augmentations indiciaires prévues par l'accord sur la revalorisation des carrières, voire à geler l'avancement d'échelon ou de grade des personnels. D'autres solutions sont envisageables pour traiter du déficit public comme la lutte contre la fraude fiscale, l'augmentation de l'imposition des plus riches... Sanctionner 20% des salariés du pays n'aidera en rien à le redresser. Les agents publics ne peuvent servir de variable d'ajustement budgétaire pour traiter des déficits publics.

Après l'annonce du gel du point d'indice, le même ministre a annoncé le rétablissement de la journée de carence dans la Fonction publique ! Ce jour de carence est injuste et inefficace.

Le ministre développe un argument inacceptable : il fait porter la responsabilité d'une part de la désorganisation des services et de l'accroissement des tâches sur les personnels s'arrêtant pour maladie.

Rétablir le jour de carence revient à diminuer le salaire des fonctionnaires en arrêt maladie. C'est donc les punir, considérant qu'ils sont coupables d'être malades.

La prétendue équité avec les salariés du privé ne tient pas ! Les deux tiers des salariés du privé, relevant majoritairement des entreprises de plus de 250 salariés, voient leurs jours de carence couverts par des accords d'entreprise. Il y a bien aujourd'hui une inégalité entre les salariés du secteur privé qui ont une prise en charge totale, et ceux qui se voient appliquer intégralement ou partiellement des jours de carence.

Et, il y aura donc bien aujourd'hui une inégalité entre les salariés du secteur public et la majorité de ceux du secteur privé !

Le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait aucun jour de carence ni dans le privé, ni dans le public ! C'est d'autant plus inadmissible que les études démontrent que là où le jour de carence est mis en œuvre, les arrêts sont moins nombreux mais plus longs : le jour de carence est inefficace contre l'absentéisme. Pour réduire les arrêts maladie, il faut agir sur les conditions de travail, renforcer la médecine de prévention, quasi inexistante pour une majorité de fonctionnaires et développer des mesures pour améliorer la qualité de vie au travail. Le SNUipp-FSU exige des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail dans la Fonction Publique : c'est une question d'intérêt général.

Le gouvernement doit revenir sur cette décision.

Pour le Tarn :

Une rentrée à trois vitesses cette année, la semaine à 4,5 jours version Peillon, la semaine à 4,5 jours version Hamon et dernière arrivée pour cette rentrée la semaine à 4 jours de Blanquer le ministre qui fait du neuf avec du vieux.

Nous avons une pensée pour tous les personnels de la DSDEN et des circonscriptions qui doivent gérer cette situation cacophonique (composer les postes fractionnés, les temps partiels, gérer les remplacements,...). A ce propos, une information claire doit être donnée aux titulaires remplaçants qui sont rattachés à des écoles à 4 jours, travaillent-ils le mercredi matin ?

Nous nous réjouissons de ne pas commencer cette année avec des contractuels, cependant nous doutons fort que l'administration n'y fasse pas appel dans le courant de l'année. Le SNUipp-FSU demande que les listes complémentaires soient appelées chaque fois qu'un recrutement sera nécessaire. En effet, la situation du remplacement sera toujours aussi tendue malgré la création cette année de 3 nouveaux postes de brigade. Le non remplacement de collègues notamment dans les grandes écoles entraînent une dégradation des conditions de travail et créé un climat scolaire délétère.

De plus, la mise en place du jour de carence à partir de janvier 2018 ne va pas arranger les problèmes de remplacement. Les collègues qui s'arrêtent actuellement 1 à 3 jours pour des petites pathologies, vont désormais attendre plus longtemps avant de se soigner correctement. Les pathologies vont s'aggraver et par conséquent les arrêts de travail vont être plus longs et coûter plus chers que les économies escomptées.

Les remplaçants vont donc à nouveau être très sollicités. De plus, nous nous inquiétons aussi des délais de route de plus en plus importants de ces personnels, une heure voir une heure et demi l'aller soit 2 à 3 heures de route par jour, parfois sur de longues périodes met ces personnels en danger. Le SNUipp-FSU demande que les titulaires remplaçants soient envoyés en remplacement à une distance raisonnable. Le SNUipp-FSU demande à ce que le médecin de prévention soit saisi pour établir la fiche relative aux risques professionnels sur ce type de poste.

A cela s'ajoute, les nombreux refus de temps partiels qui permettaient aux collègues de gérer vie privée et vie professionnelle de manière équilibrée. Le SNUipp-FSU renouvelle sa demande que tous les temps partiels soient acceptés et qu'ils ne soient pas une variable d'ajustement. Cela ferait le bonheur de nombreux chômeurs qui ne demandent qu'à travailler. Quelle contradiction : interdire les temps partiels et laisser autant de personnes sans emplois.

Les EVS disparaissent de notre département alors qu'ils apportaient un soutien indiscutable aux directeurs-trices d'école. Certains EVS, à qui la proviseur du Lycée Clément Pémille (employeur des contrats aidés) a fait signer début juillet des engagements de renouvellement de contrat, ne sont pas informés de cette décision et pensent encore qu'ils seront prolongés. Quand seront-ils prévenus ? Le SNUipp-FSU demande à ce que ces personnels soient traités avec plus de considération.

Le SNUipp-FSU s'inquiète des conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves qui sont de plus en plus dégradées. Contrairement aux déclarations et aux annonces des décideurs au service des puissants, les rentrées scolaires sont de plus en plus difficiles. Les réformes ne servent que l'intérêt d'une minorité, les possédants !